

<https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article623>



# Organisation du baccalauréat, session 2021

- Enseigner - Au Lycée - Évaluations et examens -



Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2020

---

Copyright © Mathématiques - Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

# Organisation du baccalauréat session 2021, voie générale

## En classe de Première

- Deux séries d'épreuves communes de contrôle continu (une au 2e trimestre, et une autre au 3e trimestre) avec des sujets issus d'une banque nationale numérique sont organisées. La copie est anonymisée et n'est pas corrigée par le professeur de l'élève. Les enseignements concernés sont l'histoire-géographie, la langue vivante A et la langue vivante B.  
L'enseignement scientifique et l'enseignement de spécialité qui n'est plus poursuivi en Terminale sont évalués chacun en classe de première en une seule épreuve commune de contrôle continu.
- L'éducation physique et sportive (EPS) est évaluée sous forme de CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- Les épreuves anticipées de français à l'écrit et à l'oral ont lieu en juin.

## En classe de Terminale

- La 3e série d'épreuves communes de contrôle continu est organisée au 2e trimestre. Les enseignements concernés sont l'histoire-géographie, la langue vivante A, la langue vivante B et l'enseignement scientifique.
- L'éducation physique et sportive (EPS) est évaluée sous forme de CCF.
- Au printemps, une épreuve écrite est organisée dans chacun des deux enseignements de spécialité choisis.
- En juin se déroulent une épreuve écrite de philosophie et une épreuve orale de 20 minutes adossée à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat.

## Comment est constituée la note du baccalauréat ?

- 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1ère et de terminale dans l'ensemble des enseignements.
- 30% pour les trois séries d'épreuves communes de contrôle continu passées en Première et Terminale.
- 5% pour l'épreuve écrite de français (passée en fin de Première).
- 5% pour l'épreuve orale de français (passée en fin de Première).
- 8% pour l'épreuve de philosophie (passée en fin de Terminale).
- 16% pour chacune des épreuves écrites des deux enseignements de spécialité choisis en Terminale (soit 32% pour les deux).
- 10% pour l'épreuve orale passée en fin de Terminale.

# Organisation du baccalauréat session 2021, voie

# technologique

## En fin de Seconde

Les élèves qui optent pour la voie technologique doivent choisir leur série parmi :

- STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
- ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
- STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- STL Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Les enseignements de spécialités en classe de première et terminale sont déterminées par la série. La liste est disponible à l'adresse :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/05 - Mai/18/5/BAC2021\\_6pages-voie techno\\_941185.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/05 - Mai/18/5/BAC2021_6pages-voie techno_941185.pdf) .

## En classe de Première

- Deux séries d'épreuves communes de contrôle continu (une au 2e trimestre, et une autre au 3e trimestre) avec des sujets issus d'une banque nationale numérique. La copie est anonymisée et n'est pas corrigée par le professeur de l'élève. Les enseignements concernés sont l'histoire-géographie, la langue vivante A, la langue vivante B et les mathématiques.  
L'enseignement de spécialité suivi le cas échéant uniquement en classe de première est évalué en classe de première en une seule épreuve commune de contrôle continu.
- L'éducation physique et sportive (EPS) est évaluée sous forme de CCF.
- Les épreuves anticipées de français à l'écrit et à l'oral ont lieu en juin.

## En classe de Terminale

- 3e série d'épreuves communes de contrôle continu (au 2e trimestre). Les enseignements concernés sont l'histoire-géographie, la langue vivante A, la langue vivante B, les mathématiques.
- L'éducation physique et sportive (EPS) est évaluée sous forme de CCF.
- Au printemps, une épreuve écrite est organisée dans chacun des deux enseignements de spécialité choisis.
- En juin se déroulent une épreuve écrite de philosophie et une épreuve orale de 20 minutes adossée à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat.

## Comment est constituée la note du baccalauréat ?

- 10 % pour la prise en compte des bulletins de Première et de Terminale dans l'ensemble des enseignements.
- 30% pour les trois séries d'épreuves communes de contrôle continu passées en 1ère et Terminale
- 5% pour l'épreuve écrite de français (passée en fin de Première).
- 5% pour l'épreuve orale de français (passée en fin de Première).
- 4% pour l'épreuve de philosophie (passée en fin de Terminale).
- 16% pour chacune des épreuves écrites es deux enseignements de spécialité choisis en Terminale (soit 32% pour les deux).
- 14% pour l'épreuve orale passée en fin de Terminale.